

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Hastière

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	199	3,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,3	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	15	0,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	138	2,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	17	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	4,1	0
	Terrains dévolus au transport	8,7	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	6,5	0,1
	Bâtiments spéciaux	2,0	0
	Sous-total	397	7,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.194	21,1
	Prés et pâtures	1.031	18,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.201	38,9
	Terres vaines et vagues	286	5,1
	Milieux naturels non exploités	146	2,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,9	0
	Sous-total	4.862	85,9
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		399	7,0
<b>Total</b>		<b>5.658</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

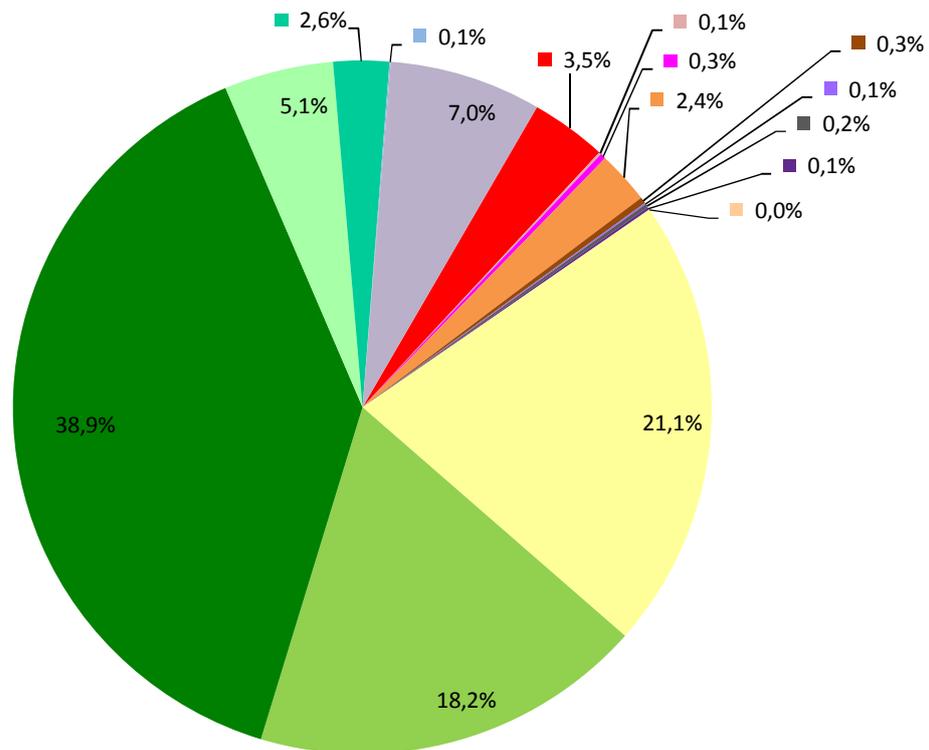
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

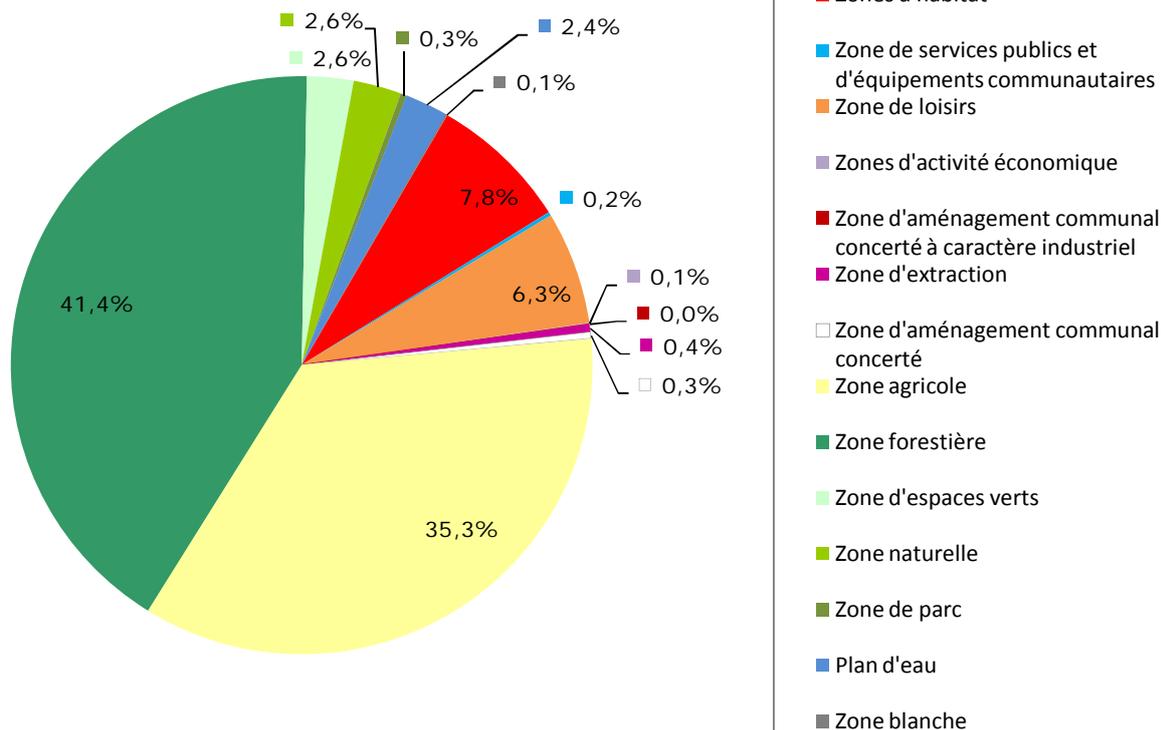


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	441	7,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	11	0,2
	Zone de loisirs	358	6,3
	Zones d'activité économique	4,5	0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	25	0,4
	Sous-total	840	14,8
Zone d'aménagement communal concerté		19	0,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.999	35,3
	Zone forestière	2.344	41,4
	Zone d'espaces verts	148	2,6
	Zone naturelle	150	2,6
	Zone de parc	18	0,3
	Plan d'eau	136	2,4
	Sous-total	4.795	84,7
Zone blanche		3,6	0
<b>Total</b>		<b>5.658</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

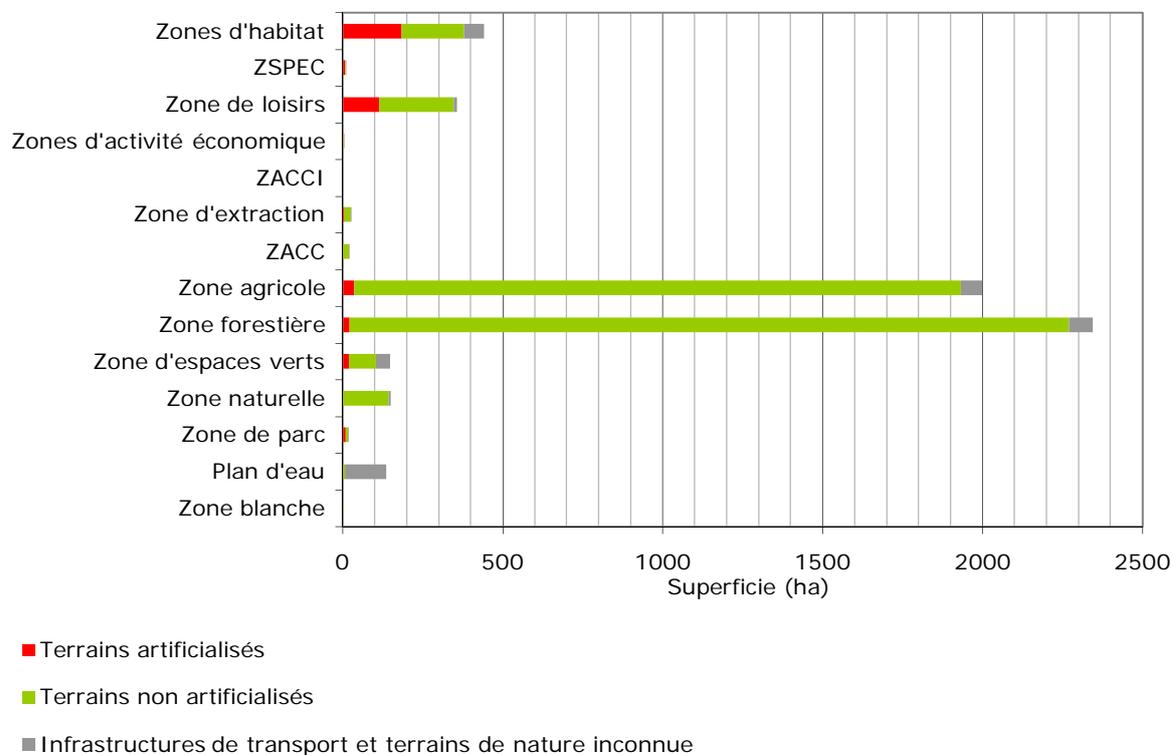
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	183	41,5	196	44,3	62	14,1	441
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	7,9	70,0	1,5	13,0	1,9	17,0	11
	Zone de loisirs	113	31,6	234	65,5	11	3,0	358
	Zones d'activité économique	1,9	42,3	2,0	45,5	0,5	12,2	4,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	4,8	19,0	20	78,8	0,6	2,2	25
	Sous-total	311	37,0	453	53,9	76	9,1	840
Zone d'aménagement communal concerté		0,3	1,5	19	95,4	0,6	3,1	19
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	35	1,8	1.898	94,9	66	3,3	1.999
	Zone forestière	21	0,9	2.250	96,0	73	3,1	2.344
	Zone d'espaces verts	19	12,5	86	58,0	44	29,4	148
	Zone naturelle	1,8	1,2	142	94,8	6,1	4,0	150
	Zone de parc	8,4	45,6	8,4	45,7	1,6	8,7	18
	Plan d'eau	1,0	0,7	6,4	4,7	129	94,6	136
	Sous-total	86	1,8	4.390	91,6	319	6,7	4.795
Zone blanche		0,7	20,6	0,4	11,2	2,5	68,2	3,6
<b>Total</b>		<b>397</b>	<b>7,0</b>	<b>4.862</b>	<b>85,9</b>	<b>399</b>	<b>7,0</b>	<b>5.658</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



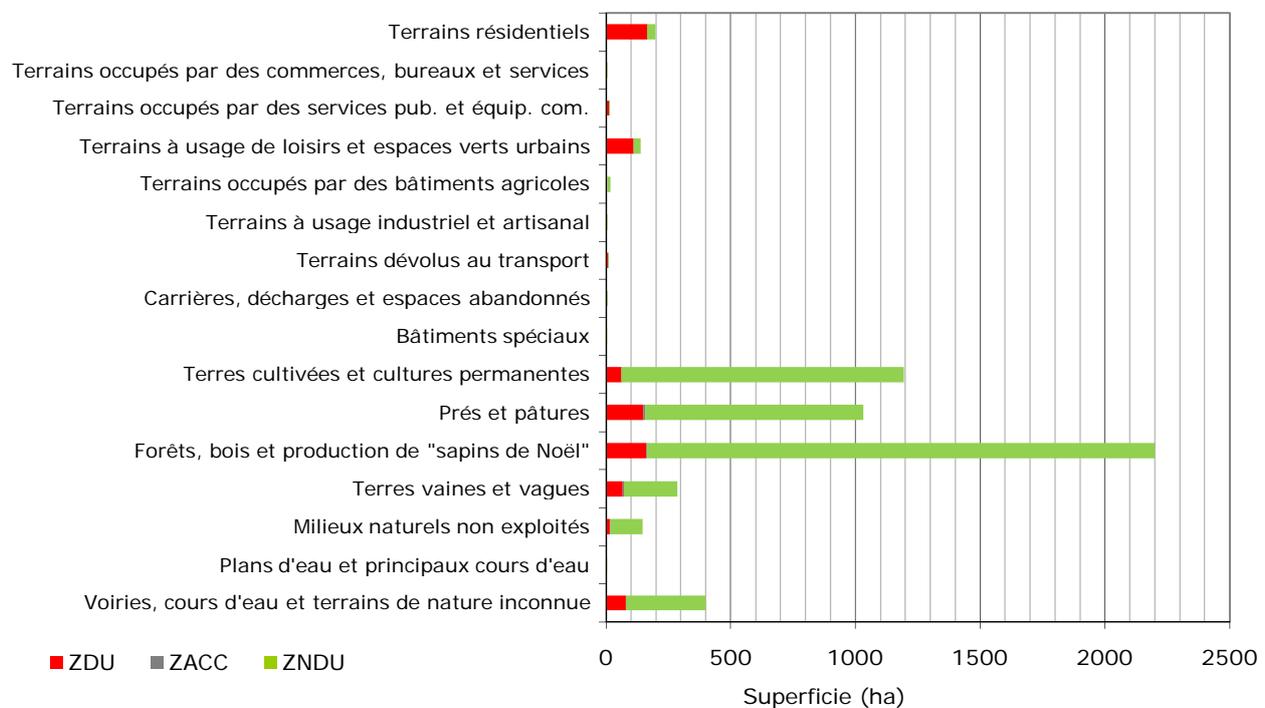
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	165	82,6	-	-	35	17,4	199
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,9	77,5	-	-	1,4	22,5	6,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	13	85,6	-	-	2,1	14,4	15
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	110	79,3	0,3	0,2	28	20,5	138
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	4,1	23,9	-	-	13	76,1	17
	Terrains à usage industriel et artisanal	3,5	85,5	-	-	0,6	14,5	4,1
	Terrains dévolus au transport	6,2	70,3	-	-	2,6	29,5	8,7
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	4,7	71,3	-	-	1,9	28,7	6,5
	Bâtiments spéciaux	1,0	51,1	-	-	1,0	48,9	2,0
	Sous-total	311	78,4	0,3	0	86	21,5	397
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	62	5,2	0,3	0	1.132	94,8	1.194
	Prés et pâtures	150	14,5	7,3	0,7	874	84,8	1.031
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	162	7,4	0,9	0	2.037	92,6	2.201
	Terres vaines et vagues	65	22,9	6,4	2,2	214	74,9	286
	Milieux naturels non exploités	14	9,5	3,8	2,6	128	87,9	146
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	3,8	98,1	3,9
	Sous-total	453	9,3	19	0,4	4.390	90,3	4.862
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		79	19,7	0,6	0,1	319	80,1	399
<b>Total</b>		<b>844</b>	<b>14,9</b>	<b>19</b>	<b>0,3</b>	<b>4.795</b>	<b>84,7</b>	<b>5.658</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).